

absence jusqu'à la norme statutaire, en passant par la règle et la normalisation volontaire, est très important dans le système de normalisation, d'autant plus que l'établissement de normes, que ce soit pour des questions de santé, de sécurité ou de qualité, semble être la force agissante derrière la promulgation de nouveaux règlements. (Vernon Smith, 13:4-5). La question est de savoir à quel moment du cheminement il convient d'en freiner la progression. La réponse dépend de différents facteurs.

40. Par exemple, il faudra prendre en considération les facteurs influençant l'adhésion à la norme si celle-ci doit être exécutoire et non seulement informative. D'après le Conseil canadien du commerce de détail, les conditions suivantes sont présentes dans un régime facultatif (non prescrit) efficace :

- les entités visées ne sont pas nombreuses au point de compromettre la connaissance qu'elles ont l'une de l'autre et la saine émulation entre elles;
- les infractions peuvent être détectées rapidement;
- le contrevenant subit un préjudice ou un stigmate quelconque;
- la réglementation peut prendre appui sur les forces du marché;
- la dissémination des informations facilite le processus;
- les différends peuvent être réglés par des parties autres que le contrevenant et ses concurrents;
- les sanctions sont administrées par un tiers impartial;
- les enjeux liés au respect ou non-respect de la norme ne sont pas excessivement élevés (17:5 et mémoire p. 5 et 6).

41. Il faudrait considérer ces conditions chaque fois que l'on envisage d'adopter des lignes directrices ou des normes promulguées par le gouvernement mais non prescrites par la loi. Cependant, même en réunissant toutes ces conditions, ce qui laisserait présager un bon niveau de conformité, on ne saurait pas encore si la démarche est la bonne. Pour savoir s'il est justifié d'opter pour un procédé non obligatoire, il faut se demander si ce procédé permet au gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités (sociales et juridiques). Voici un modèle pour évaluer les cas où une approche non statutaire devrait être encouragée et les cas justifiant une approche exécutoire :